

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

**CAHORS ET DÉPT. :** — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr. M.  
**HORS DU DÉPT. :** — 6 » 11 » 20 »

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

**CAHORS :** A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
**PARIS :** HAVAS et Co, 8, place de la Bourse.

**ANNONCES (la ligne) :** ..... 25 cent  
**RÉCLAMES :** ..... 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à		Arrivées à	
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 <sup>m</sup> matin.	5 h. » <sup>m</sup> matin.	6 h. 49 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	8 h. 23 <sup>m</sup> matin.	10 h. 40 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	1 h. 8 <sup>m</sup> matin.
5 » 10 <sup>m</sup> soir.	1 » 40 <sup>m</sup> soir.	2 » 51 <sup>m</sup> soir.	3 » 56 <sup>m</sup> soir.	4 » 22 <sup>m</sup> soir.	5 » 51 <sup>m</sup> soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 <sup>m</sup> »
10 » » »	5 » 40 <sup>m</sup> »	7 » 34 <sup>m</sup> »	8 » 46 <sup>m</sup> »	9 » 28 <sup>m</sup> »	10 » 55 <sup>m</sup> »		2 » 48 <sup>m</sup> »

**Train de marchandises régulier :** (Départ de Cahors — 5 h. 15<sup>m</sup> matin; Arrivé à Cahors — 7 h. 56<sup>m</sup> soir.)

**Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33<sup>m</sup> matin.**

**Cahors, 28 Mai.**

Dimanche matin, la note suivante a paru dans le *Journal des Débats*, et a produit partout la plus vive satisfaction :

« Le voyage du comte Schouvaloff a abouti à un résultat des plus satisfaisants. La Russie consent à mettre le traité de San Stefano sur la table du congrès. Toutes les puissances ont adhéré, et la première réunion aura lieu à Berlin le 11 juin. »

Les renseignements particuliers du *Temps* et de tous les autres journaux, ont confirmé au fond ceux du *Journal des Débats*. Toutefois, le *Temps* croit savoir que les invitations officielles pour le congrès n'ont pas encore été expédiées par la chancellerie allemande, et il n'oserait pas affirmer que la première réunion aura lieu précisément le 11 juin, comme le dit le *Journal des Débats*. La seule chose qui paraisse certaine, c'est que le congrès se réunira vers le milieu du mois prochain.

Il est extrêmement probable qu'avant même le départ du comte Schouvaloff pour Saint-Petersbourg, le gouvernement russe avait admis en principe que le traité de San Stefano devait être en entier soumis aux délibérations du congrès.

Mais le cabinet de Londres, avant de prendre un parti définitif, avait exprimé l'opinion qu'il serait bon d'étudier préalablement les principaux points en discussion, afin de se rendre compte des chances d'une entente générale dans le congrès. Il paraissait en effet persuadé que, si des entretiens préparatoires ne démontraient pas que ces chances existaient réellement, il vaudrait mieux pour tout le monde renoncer à tout projet de conférence.

La réponse apportée à Londres par le comte Schouvaloff a sans doute rassuré complètement le cabinet de Londres, puisqu'il est aujourd'hui permis d'annoncer que le congrès s'ouvrira décidément le mois prochain. Quant à l'adhésion des puissances, elle est acquise en principe depuis quelques semaines.

Ils ont recommencé...

Où, tous ces grands libéraux de l'Empire, sous le commandement de l'illustre Cunéo qui déclarait il y a quelques temps vouloir faire de tous les républicains une patée, se sont imaginés qu'ils pouvaient reprendre le jeu du mois de mai 1877, c'est-à-dire proposer et voter des mesures destinées à effrayer pour le moment une partie de l'opinion. M. Cunéo a donc demandé, vendredi dernier, à la Chambre des députés de mettre à son ordre du jour diverses propositions relatives à l'abolition de la dernière loi sur la presse.

C'est précisément ce que ledit Cunéo avait déjà fait, l'an dernier, dans ce même mois de mai. Ses amis s'étaient unis à une fraction de la gauche contre la loi qui protège les souverains étrangers; et le maréchal de Mac-Mahon était parti de là pour accuser le cabinet Jules Simon d'une excessive faiblesse et accomplir l'acte du 16 mai. Trompé par la faute, que la gauche avait commise et ne voyant pas que les excitations du parti de l'invasion lui avaient

tendu un piège, le Maréchal avait obéi précipitamment à des scrupules que nous avons toujours respectés en les déplorant.

A cette époque, nos lecteurs s'en souviennent, nous dénonçâmes avec indignation la conduite que les trois députés bonapartistes du Lot avaient tenue, votant pour l'abolition d'une loi indispensable, et cela dans le but évident de pousser le Maréchal-Président à un coup d'Etat dont l'Empire aurait profité. Eh bien! ils ont recommencé!

Nous retrouvons au *Journal officiel*, dans le compte-rendu de la séance de vendredi, les mêmes noms de MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour, parmi les 68 députés qui ont appuyé la motion de M. Cunéo. Mais heureusement le succès n'a pas répondu à l'audace de la nouvelle manœuvre. Les républicains se souviennent du 16 mai; M. Brisson, démasquant la comédie de faux libéralisme de MM. les bonapartistes, a rappelé que c'était précisément le lendemain du vote de la Chambre contre la loi sur la presse de 1875, que le 16 mai avait été fait.

La faction s'est donc trouvée dans un isolement complet, la droite légitimiste s'est abstenue, quatre de ses membres seulement ont voté avec les bonapartistes. En revanche, MM. le comte Murat, de Valon, le baron Dufour et leurs amis, animés d'une passion effrénée pour la liberté de la presse, ont obtenu dans le scrutin le concours d'une douzaine d'ultra-radicaux, entr'autres l'aimable Duportal et le sensible Naquet partisan du divorce.

Les suppôts de la dynastie de Sedan peuvent continuer ce jeu, en rotant encore, comme ils l'ont déjà fait, la publicité des séances des conseils municipaux qui fut aussi l'une des mesures provocatrices du 16 mai. Ils peuvent aussi voter de rechef, comme le 22 mars dernier, la liberté absolue des cabarets et le droit pour tous les individus, même pour les anciens condamnés criminels, d'ouvrir ces établissements dans nos communes. Ces petites entreprises n'intimideront personne dans le pays, et ne tromperont plus le Maréchal; mais en les voyant se produire en constatant les efforts désespérés que l'on fait pour faire triompher des idées de désordre et de dissolution sociale, afin de donner quelque chance à l'Empire, on est véritablement saisi de pitié, et les bons citoyens se disent : Quel spectacle et quelle fin!

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

**Séance du 24 mai.**

M. Haentjens attaque l'élection de M. Jean David, à Auch. Cette élection tient à cœur aux bonapartistes. Elle est de mauvais augure pour eux, dans un département qui était une de leurs fortes-places. M. Haentjens prétend qu'il y a eu candidature officielle. M. le ministre de l'intérieur défend victorieusement l'administration, très légèrement attaquée par l'orateur bonapartiste, et après quelques mots du rapporteur, l'enquête demandée par M. Haentjens est refusée et l'élection de M. Jean David est validée. La Chambre a ensuite validé l'élection, attaquée par un autre bonapartiste, de M. Soye, à Vervins.

**Séance du 25 mai.**

M. Marcou fait mettre à l'ordre du jour une proposition de loi sur ou plutôt contre les abus de la candidature officielle.

L'élection de M. le prince de Lucinge, élu dans la première circonscription de Guingamp, dans les Côtes-du-Nord, est invalidée.

La Chambre des députés, par 255 voix contre 176, vient d'invalider l'élection de M. Dubois, au Havre.

**SÉNAT**

**Séance du 25 mai.**

Le Sénat prend en considération une proposition de M. Edouard Charton, pour l'établissement d'un monument commémoratif à Versailles, sur la place où l'Assemblée nationale constituante de 1789 a tenu ses premières séances.

### REVUE DES JOURNAUX

**Temps.**

Un banquet a été offert par le Cercle national aux délégués des sections étrangères à l'Exposition.

MM. Duclerc et Gambetta, qui ont pris la parole se sont rencontrés dans une même pensée, à savoir que l'Exposition de 1878, en tant qu'elle se rattache à l'état politique de la France et de l'Europe, est une manifestation des sentiments pacifiques du gouvernement et du pays, et de la sagesse d'une nation qui voit dans le travail persévérant, dans les progrès industriels, dans la stabilité des libres institutions républicaines les conditions nécessaires de sa sécurité et de sa grandeur.

Comme l'a justement dit M. Duclerc, la France n'a pas vu seulement dans l'Exposition une occasion d'affirmer sa vitalité, et d'effacer sous une victoire pacifique un deuil ineffaçable, si elle s'est associée dès la première heure et avec tant d'élan à cette grande entreprise, c'est qu'elle a compris que l'Exposition de 1878 offrait un intérêt politique. Elle était une garantie contre les mauvais desseins. Alors que l'Europe était conviée à venir chez nous, à nous confier ses produits industriels et artistiques il était difficile, même pour les hommes les plus attachés à leurs intérêts de parti, de jeter le pays dans des convulsions intérieures, en persistant à lui imposer une politique dont il ne voulait pas. Il est incontestable qu'à ce point de vue l'Exposition a été un événement politique. La fête du 1<sup>er</sup> mai l'a bien fait voir. Cette grande et sereine émotion qui s'est manifestée, ce jour-là, dans la population parisienne n'avait pas uniquement pour cause, l'Exposition elle-même. La cérémonie d'ouverture a été surtout, pour Paris et on peut dire pour toute la nation, une occasion d'affirmer son contentement de la paix intérieure rétablie par la mise hors de toute discussion et de toute agression des droits légitimes du pays. Le succès de l'Exposition fournit la preuve que la France républicaine est désormais en possession d'elle-même, qu'elle se gouverne librement par l'entremise d'un gouvernement fait à son image, et c'est en cela que l'Exposition de 1878 prend un caractère particulier et se distingue de toutes les autres entreprises du même genre.

M. Gambetta s'est surtout attaché à faire ressortir les avantages de l'Exposition au point de vue des rapports internationaux. Il a remercié les représentants des nations étrangères de la confiance qu'avait eue l'Europe dans la parole de la France, confiance qui est le gage et l'appui des relations appelées à relier les peuples entre eux.

L'éminent orateur a beaucoup et avec juste raison insisté sur cette confiance en notre parole qui nous est accordée et, nous pouvons le dire avec un légitime orgueil, qui nous est due. « C'est cette confiance, a-t-il dit qui fait que lorsque la France » a déclaré que sa politique est une politique toute

» de paix, pour la paix et pour les fruits de la paix » personne, depuis le nord de l'Europe jusqu'aux » dernières limites de l'extrême Orient, personne » n'en doute dans l'univers. »

En s'exprimant ainsi, M. Gambetta a marqué, avec sa précision habituelle, la différence des rapports qui existent actuellement entre la France et les puissances étrangères et les rapports qui existaient antérieurement à la République. Actuellement la parole de la France n'est mise en doute par personne, parce que c'est réellement la parole de la France et non la parole d'un souverain qui pouvait, sans consulter le pays, l'engager du jour au lendemain dans une politique aventureuse.

### France

Quand donc disparaîtra dans la nuit du passé la politique arriérée des gouvernements, la politique de la guerre qui, pour un sillon de continent, moissonne les générations, importe les contagions, ravage les champs, fait sauter les ponts, défonce les routes, brise les rails et rallume les haines éteintes?

Quand donc se lèvera le jour de la politique des peuples, de la politique de la paix et du travail.

Empereur Alexandre, et vous reine Victoria, venez donc à Paris visiter l'Exposition universelle de 1878, et tous les deux vous reconnaîtrez spontanément que la politique qui bataille sur le traité de San Stefano, sur la question de savoir si la Bulgarie aura telle délimitation ou telle autre, est une politique caduque qui n'est plus de notre temps.

Emile de GIRARDIN.

### INFORMATIONS

Samedi soir, à l'Elysée, grand dîner auquel assistaient l'archiduc Charles-Louis d'Autriche, le comte et la comtesse de Flandre.

Le même jour le comte d'Eu et la princesse impériale du Brésil, arrivés de Bordeaux avec le duc de Nemours, ont été reçus à la gare par les membres de la famille d'Orléans, le personnel de la Légation brésilienne et le lieutenant-colonel Lamorelle, envoyé par le maréchal de Mac-Mahon pour les complimenter.

LL. AA. sont accompagnées de leurs deux enfants : le prince du Grand-Para, héritier présomptif de la couronne du Brésil, et le prince Don Louis.

En vérité, cette chienne d'exposition (style bonapartiste), continue à recevoir des visites assez cossues. Les princes d'Autriche, de Belgique et du Brésil arrivent après ceux d'Angleterre, d'Italie, de Hollande et de Danemarck.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, répondant à un article de la *République française*, qui engageait le gouvernement allemand à agir avec modération contre le socialisme, déclare que cette exhortation est on ne peut plus singulière.

« En France, dit la feuille berlinoise, les autorités républicaines ont toujours sévi avec une rigueur tout autre que les gouvernements monarchiques en Allemagne, contre les excès des classes inférieures. Les journées de Juin, en 1848, ont coûté la vie à 25,000 individus, et tout le monde sait encore comment on a agi, comment on a dû agir en 1871 contre les communards. Dans ces deux cas de répression terrible, c'étaient les républicains qui étaient au pouvoir. »

Eh bien! cela prouve tout simplement que les républicains ne ressemblent en rien aux hommes de la fournaise de 1793. Ils sont impitoyables pour l'anarchie.

Dimanche le chiffre des entrées à l'Exposition a atteint 103,000. L'archiduc Charles d'Autriche, le prince Léopold, le duc d'Aoste et le prince de Danemark ont été très remarqués. Toutes les recettes des chaises roulantes pendant la journée étaient au profit des victimes de la rue Béranger.

Dans l'après-midi, il y a eu conférence au Cirque américain au bénéfice des victimes de la rue Béranger. M. Gambetta présidait. Il a prononcé quelques paroles, disant que nous approchons du moment où il n'y aura plus en France qu'un seul parti, celui de la République.

Le Journal officiel contient un rapport du ministre des travaux publics et un décret du Maréchal-Président, relatifs à l'organisation administrative et financière des chemins de fer rachetés en vertu de la loi du 18 mai courant, et provisoirement exploités par l'Etat. M. de Freycinet rappelle que d'après l'article 4 de ladite loi, le ministre des travaux publics doit assurer l'exploitation provisoire de ces chemins à l'aide des moyens qu'il jugera les moins onéreux pour le Trésor, en attendant qu'il soit statué sur les bases définitives du régime auquel ils seront soumis.

Par décret du 25, le conseil d'administration des Chemins de fer de l'Etat est ainsi composé :

MM. Calmon, sénateur, président; Goussard, président de section au conseil d'Etat, vice-président; Bérardi, sénateur; Léon Renault, député; Lebaudy, député; Léon Bouchar, conseiller maître à la cour des comptes; Roy, négociant, membre du conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie; Lan, ingénieur en chef des mines; Bidermann, ingénieur des ponts et chaussées, ancien directeur de l'exploitation des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée.

CHRONIQUE LOCALE

Le Journal du Lot ne paraîtra pas le jour de l'Ascension.

La commission, chargée d'examiner le projet de loi sur le Vinage, a pris une excellente résolution, en présence des vives attaques soulevées par la minorité de la commission contre ce détestable projet. Il a été décidé que l'on entendrait, lundi prochain, M. le ministre des finances et M. le directeur des contributions indirectes, M. Audibert; qu'il serait procédé, pendant les vacances, à une enquête qui permettrait de consulter les intéressés; enfin que le rapport ne serait déposé qu'après la rentrée du Parlement.

Nous espérons que M. le ministre des finances et M. le directeur des contributions indirectes ne s'opposeront pas à l'ajournement.

Nous avons lu dans plusieurs journaux de Paris que M. Calmon était gravement indisposé. Cette indisposition, au contraire, n'a rien de grave. Notre honorable compatriote n'a eu qu'une attaque de goutte, dont il est à peu près remis en ce moment.

Sur la proposition de l'Académie de Médecine, le ministre de l'agriculture et du commerce vient de décerner une médaille d'argent à M. Brun, docteur en médecine, à St-Céré, qui a été signalé comme ayant fait le plus de vaccinations et comme ayant le plus contribué à la propagation de la vaccine en 1877.

Au ministère de la guerre, on prend toutes les dispositions nécessaires pour qu'une circulaire de 1877, instituant dans chaque ville une école de tir pour les hommes de l'armée territoriale, restée à l'état de lettre morte, reçoive son exécution. Dans chaque ville, village ou bourg important, il y aura donc à l'avenir une école de tir, qui sera dirigée par l'autorité militaire et à laquelle, tous les dimanches, on exercera au tir les hommes de l'armée territoriale, officiers et soldats. M. le ministre de la guerre compte affecter à chacune de ces écoles de tir une série de prix qui seront distribués chaque mois, consistant en grenades en or, épinglettes en argent et en cuivre, pistolets, carabines, etc.

Les réservistes de la classe de 1868, qui doivent passer dans l'armée territoriale le 30 juin 1878, sont prévenus qu'ils doivent déposer à partir du 1<sup>er</sup> juin prochain et jusqu'au 20 du même mois, leur livret individuel à la mairie de leur domicile. Ces livrets seront ensuite adressés au commandant de recrutement qui établira le certificat de passage dans l'armée territoriale ainsi que l'ordre de route indiquant le point où les hommes doivent se rendre en cas de mobilisation.

Les hommes de la classe de 1872 qui n'ont fait que six mois de service dans l'armée active (2<sup>e</sup> portion du contingent); ceux de la même classe, qui ont été maintenus dans leurs foyers, en vertu de l'article 17 de la loi du 17 juillet 1872 (aînés d'orphelins, fils de femmes veuves, fils de septuagénaires, frères de militaires sous les drapeaux, etc., etc.); ceux inscrits sur les contrôles de la disponibilité, et enfin les soutiens de famille, passant dans la réserve le 30 juin 1878, devront également et aux dates indiquées ci-dessus, remettre leur livret à la mairie de leur domicile.

Ces prescriptions s'appliquent également à la partie de la classe de 1872 appartenant à l'armée de mer.

Les hommes appartenant à toutes les catégories mentionnées ci-dessus ne doivent pas oublier qu'ils s'exposent à des punitions disciplinaires s'ils ne se conforment pas à ces prescriptions.

Nous lisons dans la Patrie :

On sait que le ministre de l'instruction publique a invité les communes dont les ressources sont insuffisantes à lui adresser des demandes de subventions pour création, agrandissement ou amélioration d'écoles.

Cette invitation, comme bien on le pense a été universellement entendue dans toute la France; aussi le crédit annuel de 5 millions dont dispose le ministre de l'instruction publique est-il aujourd'hui complètement engagé.

Pour satisfaire aux nouvelles pétitions qui arrivent chaque jour à l'administration centrale, il est indispensable de prendre des mesures d'urgence. Nous apprenons que M. Bardoux se propose d'insister auprès du Sénat pour la mise prochaine à l'ordre du jour de la loi relative à la création d'une caisse d'écoles chargée de faire des avances aux communes dont les ressources sont insuffisantes.

Le ministre des travaux publics vient de soumettre à la signature du président de la République un projet de décret relatif à la pêche fluviale. Désormais, les époques pendant lesquelles la pêche serait interdite en vue de protéger la reproduction du poisson seraient fixées comme il suit :

Du 20 octobre au 31 janvier, la pêche du saumon, de la truite et de l'ombre-chevalier serait interdite. Il en serait de même du 15 novembre au 31 décembre pour la pêche du lavaret, et du 15 avril au 15 juin pour la pêche de tous les autres poissons et de l'écrevisse.

La pêche ne serait d'ailleurs permise que du lever au coucher du soleil, à l'exception de la pêche de l'anguille, de la lamproie et de l'écrevisse, pour laquelle des autorisations spéciales pourraient être données par les préfets après avis des conseils généraux.

Par décret du 25 mai, le traitement des maîtres élémentaires de l'enseignement spécial est augmenté de 300 fr. et fixé ainsi qu'il suit : Lycées de Paris et de Versailles Classe unique, 1,700. Lycées des départements : 1<sup>re</sup> classe 1,500 fr.; 2<sup>e</sup> classe 1.300 fr.

M. le général de Cisse, qui commande à Nantes, vient de provoquer une mesure qui sera probablement étendue bientôt à tous les lycées.

Par décision de M. le ministre de la guerre, en date du 6 mai courant, rendue sur la proposition de M. le général de Cisse, commandant le 11<sup>e</sup> corps d'armée, les élèves du lycée de Nantes vont être pourvus d'un équipement militaire, comprenant : giberne, poche à cartouches, porte-fourreau de sabre-baïonnette et ceinturon d'infanterie.

Ces objets seront fournis par l'intendance militaire.

A partir de la semaine prochaine, les élèves

externes des classes supérieures de cet établissement seront admis aux exercices militaires, comme les internes.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Lycée de Cahors.

CLASSES.	FACULTÉS.	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>
Math. préparat.	Géographie.	Rulhe;	Barbier.
Philosophie.	Dissert. fr.	Goudal;	Périer.
Rhétorique.	Histoire.	Valat;	Combarieu.
Seconde.	Géographie.	Tailhade;	Lescale.
Troisième.	Vers latins.	Rosignol;	Magimel.
Quatrième.	Allemand.	Talou;	Pezet.
Cinquième.	Histoire.	Mercié;	Bergon.
Sixième.	id.	Lagasque;	Bonyssou.
Septième.	Allemand.	Gaston;	Laur.
Huitième.	id.	Marbot.	Vieussens.

CLASSE PRIMAIRE.

1 <sup>re</sup> division.	Ecriture.	Poujet.	Bénéeh.
2 <sup>e</sup> division.	id.	Tarayre;	Talet.
3 <sup>e</sup> division.	id.	Vargues;	Mary.
4 <sup>e</sup> division.	id.	Pinel;	Mignot.

COURS SPÉCIAUX.

2 <sup>e</sup> année.	Physique.	Dajean;	Sers.
1 <sup>re</sup> année	Comptabilité.	Dentraygues;	Cavarrroc.
Année prép.	Histoire.	Sales;	Gayet.

Le censeur des Études,  
T. DURAND.

Le 17 du courant, à la hauteur de Larroques-des-arcs, on aperçut allant à la dérive sur le Lot, le cadavre d'un homme, on l'amena sur la rive.

La police prévenue aussitôt se rendit sur les lieux.

L'identité de la personne n'a pu être constatée.

Les constatations légales ont donné la certitude qu'il n'y a pas eu crime et que la mort de ce malheureux, remontant à une huitaine de jours, était le résultat d'un accident ou d'un suicide. On a trouvé dans les vêtements 48 fr., un livre d'Heures, un chapelet et une pipe bourrée de tabac de contrebande.

LE CRIME DE BEAUFORT. — Cinq victimes.

Le Journal de Maine-et-Loire raconte qu'un crime atroce vient d'être commis à l'hôpital de Beaufort, par un homme du nom d'Arnaudeau, qui y était retenu comme malade. Le 23 au matin, vers dix heures, au moment où l'une des religieuses de l'hôpital lui apportait son repas, il a tout à coup saisi le couteau et s'est jeté sur la religieuse en disant : « C'est à vous que j'en veux, et vous y passerez toutes. » Un homme courageux, nommé Hamard, s'est précipité au secours de la religieuse; il a reçu un coup de couteau qui lui a arraché l'œil, et la religieuse une blessure à la main. On a pu emporter les victimes et faire évacuer la salle à tous les malades hommes, avant que l'assassin ait donné de nouveaux coups. Mais alors le misérable s'élança dans la salle des femmes malades, se précipita sur les premiers lits et massacra trois personnes à coups de couteau. L'une, frappée à la région du cœur, est morte à l'heure où nous écrivons; la deuxième a le

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

25 mai 1878. (35)

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe FAYRE.

Première partie.

XII

L'ALCOVE MYSTÉRIEUSE

— Qui êtes-vous ? cria-t-il.  
— C'est à toi de répondre, fit impérieusement une voix.  
— Que vous importe ? répliqua le jeune homme. J'ai affaire dans cette maison et je veux y entrer.  
— Pour voler ? fit la même voix.  
— Je ne suis pas un voleur.  
— Si tu n'es pas un voleur, tu es un espion alors.  
— Je ne suis pas un espion, je suis un vengeur.  
— Parle !  
— On m'a pris ma fiancée et je la

cherche; elle est ici et je la veux.  
— Les hommes se regardèrent.  
— C'est Michel, dit l'un d'eux.  
En effet, c'est mon nom, reprit le jeune homme. Êtes-vous donc mes ennemis et est-ce vous qui retenez Madeleine ?  
— Les hommes s'éloignèrent un instant et semblèrent se consulter à voix basse.  
Enfin celui qui avait parlé le premier revint seul près de Michel.  
— Vous êtes brave, n'est-ce pas ?  
— Si je manquais de courage, je ne serais pas ici.  
— Votre fiancée est là, à gauche, dans le pavillon.  
— Vous me dites cela et vous ne craignez pas...  
— Silence ! son ravisseur est avec elle.  
— Malheur à lui !  
— Si vous voulez me jurer que vous ne le tuerez pas, cette porte vous sera ouverte.  
— Je ne jure rien.  
— Alors, restez.  
Michel réfléchit qu'il pouvait toujours promettre.  
— Je le jure donc ! dit-il ; mais, s'il m'attaque, je me défendrai.  
— Allez ! dit l'homme, nous veillons.  
Il prit une clef, qu'il mit dans la serrure, et la porte s'ouvrit.  
Michel bondit vers le pavillon, sans plus

s'occuper de ceux qui lui avaient si opiniément facilité la voie.  
Nous l'avons vu entrer comme la foudre, l'épée à la main, en appelant Madeleine. Il se dressa devant le comte.  
— C'est toi, misérable, fit-il avec explosion, qui te nommes Toussaint Gardener ?  
— C'est moi, répondit le Hollandais.  
Après ?  
— Tu vas me rendre cette enfant que tu as volée à sa mère, ou je te tue.  
Le comte, surpris d'abord, avait eu le temps de se remettre. Il avait compris que Michel était seul et que, par conséquent, il allait être le maître de la position.  
La porte était restée à demi renversée; il se précipita dans la première pièce, s'empara de son épée, et, avant que le sculpteur eût le temps de le suivre, il était rentré, armé de l'épée nue.  
— J'aime mieux cela, dit le jeune homme; du moins, en te tuant, je ne t'assassinerai pas.  
Le comte sourit.  
— Ah ! vraiment, vous me faites pitié; lorsqu'on vient pour m'attaquer, on s'y prend mieux et l'on amène du renfort !  
— Je suffirai seul à ma tâche, riposta Michel en fondant sur son adversaire. Défendez-vous !  
Le comte, qui avait vaincu une fois Blondel ne craignait guère le sculpteur ;

il écarta rapidement l'épée du jeune homme et appuya le doigt sur un bouton dans la muraille.  
Aussitôt le lit s'enfonça sans bruit dans la cloison qui s'était soulevée, puis il reprit sa place; mais Madeleine n'y était plus.  
Michel, aveuglé par la colère, s'était de nouveau jeté sur le comte et n'avait rien vu.  
Pendant dix minutes, le comte de Rheingberg, toujours calme et comme en s'amusant, ne fit que parer les coups que lui portait le sculpteur.  
Enfin il fit un pas en avant.  
— Il faut en finir, dit-il; que venez-vous chercher ici ?  
— Madeleine !  
— Eh bien ! prenez-la si vous la trouvez.  
— Michel se retourna vers l'alcôve et aperçut le lit vide.  
— Satan ! s'écria-t-il en apostrophant le comte, elle était là. Qu'en as-tu fait ?  
— Au moyen d'un ressort, répondit le Hollandais sans s'émouvoir, ce lit a disparu au même instant et a déposé son fardeau entre les mains de mes gens, Madeleine, emportée par eux, est maintenant hors de toute atteinte.  
Michel poussa un rugissement.  
— Et je ne te tuerais pas, maudit !  
— Eh bien c'est toi qui va mourir.  
Les épées se croisèrent de nouveau.  
Michel attaquait avec une rage crois-

sante et portait au comte des coups terribles toujours habilement parés.  
Bientôt il se fatigua.  
Le Hollandais attaqua à son tour et pressa vivement Michel.  
Les rôles étaient changés. Le jeune homme, rappelé à la prudence par le danger, voyait avec terreur l'épée du comte le menacer avec une force et une agilité peu ordinaires.  
Il se sentait perdu.  
Tout à coup trois hommes parurent à la porte.  
C'étaient ceux qui avaient livré l'entrée du parc à Michel.  
En les apercevant le comte s'arrêta et, d'un ton hautain, leur dit :  
— Qui vous a permis, messieurs, de pénétrer ici ?  
— Notre devoir et notre sûreté. Notre devoir, car nous ne voulons pas laisser déshonorer une jeune fille et assassiner ce garçon. Notre sûreté, que vous compromettez par vos déportements.  
Le comte se mordit les lèvres, la fureur brillait dans ses yeux; mais il se calma par un effort violent sur lui-même.  
— Bien, fit-il, je lui laisse la vie. Qu'il sorte ?  
— Allez ! firent les trois voix des intervenants.  
Le jeune homme sentit, devant ces trois volontés, qu'il n'avait qu'à obéir.  
(A suivre.)

tout haché, et la troisième a le haut de la labouré. Les pauvres malades se réfugient dans la chapelle, chez l'aumônier de l'hôpital jusque sous le cloître. L'une d'entre elles, paralysée depuis plusieurs mois, a pu, sous l'empire de la peur, sauter hors de son lit et courir de la salle. On a dû attendre l'arrivée des gendarmes pour s'emparer de ce misérable. Encore a-t-il menacé de son terrible couteau le maréchal-des-logis, qui a dû dégainer pour le tenir en respect, pendant qu'un gendarme, tournant la position, saisissait Arnaudeau par les jambes et le faisait tomber sur la face. Les médecins de Beaufort se sont immédiatement transportés à l'hôpital, ainsi que le juge de paix. On dit que pendant l'interrogatoire la tenue de l'assassin a été déplorable.

On frémit aux terribles conséquences qu'entraînent un pareil attentat commis au milieu de la nuit. Une foule nombreuse stationne aux abords et dans les salles de l'hôpital.

Un phénomène assez rare arrivera le lundi 3 juin au soir. Il s'agit du passage de la lune devant la planète Mars. En général, il faut à ce phénomène au moins 18 ans pour se reproduire, et quand il arrive dans de bonnes conditions, il est fort curieux à examiner. L'éclat de la Lune est en effet insuffisant pour empêcher de voir la planète principale comme Mars, lorsque cette planète se trouve avoir son éclat ordinaire, et l'on remarque avec étonnement un astre brillant à côté de la lune qui, d'ordinaire, fait disparaître pour les yeux, les étoiles qui l'environnent. Ce ne sera malheureusement pas le cas lundi prochain, et il faudra une lunette aux personnes dont la vue n'est pas excellente pour suivre le phénomène, mais la moindre lunette d'approche, une jumelle de théâtre même doit suffire. A 10 heures 13 minutes du soir, le lundi 3 juin, le bord de la lune où serait marqué 8 heures si le disque lunaire était divisé comme un cadran d'horloge, atteindra la planète Mars et la cachera. A 10 heures 54 minutes, la planète reparaitra sous le bord inférieur droit, là où serait marqué 5 heures sur le cadran. Malheureusement encore, à Paris, la lune et Mars se couchent en même temps à 10 heures 45 minutes du soir, et la fin de l'occultation ne pourra pas être observée; mais dans l'Ouest de la France, dont l'heure retarde sur celle de Paris, on pourra suivre le phénomène de plus en plus tard et dans le Finistère, on arrivera à le voir dans son entier.

On lit dans l'Observateur de Tarbes : Vendredi soir, vers huit heures et demie, une lueur phosphorescente s'élevait au sud-est de notre ville et se dessinait, en gerbe sinistre, sous la coupole d'épais nuages qui obscurcissaient le ciel. Tout le centre et le quartier nord de Tarbes étaient en émoi, et les rues furent aussitôt sillonnées par un grand nombre d'hommes qui se portaient en hâte vers le Marcadiou.

Ce n'était point un incendie; c'était probablement un orage qui s'abattait sur les hauteurs du Lanomezan ou de Saint-Laurent.

La lueur disparut au bout d'un quart d'heure, et une pluie torrentielle n'a cessé de tomber depuis neuf heures jusque vers trois heures du matin.

Pour la chronique locale : A. Layton.

VARIÉTÉS

Grand Atlas départemental de la France, de l'Algérie et des colonies françaises : 106 cartes in-folio, gravées sur cuivre par G. LORIGNOL, contenant l'indication de toutes les communes composant chaque département et accompagnées d'un texte explicatif, historique et statistique, etc., par H. FISQUET. (Librairie Abel Pilon, A. Le Vasseur, gendre et successeur, 33, rue de Fleurus.)

Jusqu'à ces dernières années, on a accusé, avec assez de justice, hélas! notre nation d'indifférence pour les études géographiques: on a même prétendu que c'était une des causes de notre défaite en 1870-1871.

Il est certain que la science géographique, si grande importance générale, d'un usage si multiple et si fécond, a été trop longtemps tenue en négligence. Trop longtemps nous avons considéré ce mot satirique de Goethe: « Savez-vous, disait-il un jour à quelqu'un, ce qui dis-

tingue par-dessus tout les Français? — C'est leur esprit? — Vous n'y êtes pas. — Leur légèreté de caractère? — Encore moins. — Alors, je renonce à deviner l'énigme. — Eh bien! c'est leur ignorance en géographie. »

Une heureuse rénovation est en voie de s'accomplir; depuis quelques années, le public paraît s'intéresser sérieusement aux questions géographiques et s'éprendre pour elles d'un amour curieux.

D'intelligents éditeurs ont compris ce besoin et se sont mis en mesure d'y satisfaire. Parmi eux, contentons-nous de citer M. Abel Pilon, qu'une mort prématurée vient d'enlever à la librairie française, et qui s'est fait avantageusement connaître par son ingénieux mode de vente à crédit.

C'est à lui que nous devons le Grand Atlas départemental de la France, de l'Algérie et des colonies françaises, que son gendre et successeur, M. A. Le Vasseur, vient de mettre au jour. « Jamais, dit excellemment l'éditeur dans son Avis, la nécessité des épreuves géographiques ne s'est plus sérieusement imposée qu'à notre époque; car jamais les affaires d'une nation n'ont été ce qu'elles sont aujourd'hui: les affaires du monde entier. Ignorer les autres peuples est une sottise qui peut conduire une nation à sa perte; mais ignorer son propre pays, ses besoins, ses ressources, son histoire, ses monuments, ses grands hommes, c'est une faute sans excuse. »

Le but que se propose l'éditeur, c'est de combattre cette ignorance, et il espère que l'ouvrage qu'il publie sera l'Atlas définitif de la France. Pour nous, qui avons attentivement étudié cette œuvre, qui avons lu en entier le texte qui accompagne les cartes, nous pouvons hardiment répondre: Oui, le but poursuivi a été atteint. Pour faire partager au lecteur notre opinion, il nous suffira d'exposer succinctement les grandes divisions de cet important travail, dont l'exécution a exigé plus de cinq années.

106 cartes composent l'Atlas: une carte générale présente l'ensemble de la France actuelle, une seconde nous montre la Gaule sous les Romains, une troisième la France avant 1789; 90 cartes représentent les départements, enfin 13 sont consacrées à l'Algérie et aux colonies françaises.

Nous avons fait subir à quelques-unes de ces cartes une épreuve décisive. Nous avons cherché le département dans lequel nous sommes né, et, dans ce département, le village où s'est écoulé notre enfance. Avec quelle joie nous avons reconnu les localités environnantes, remonté ou descendu les cours d'eau, mesuré les distances que nous parcourions jadis d'un pied si alerte pour nous rendre au chef-lieu de canton ou de l'arrondissement; puis, étendant nos voyages aux départements limitrophes, nous avons revu les bourgs et les villes qui nous ont laissés de si chers souvenirs, et c'est à regret que nous avons pris à la fin la voie de fer pour rentrer à Paris.

Eh bien, disons-le, dans cette excursion imaginaire et pleine d'attrait, nous n'avons relevé aucune inexactitude grave. C'est à peine si quelque cours d'eau inconnu devait parfois un peu à droite ou à gauche, qu'un chemin ignoré s'embranchait sur la route un peu trop haut ou trop bas. L'ensemble est parfait; c'est la représentation fidèle, complète du territoire, avec ses villes, ses bourgs, ses hameaux, ses routes, ses canaux, ses chemins de fer et tous les accidents notables du sol.

Que dirons-nous du texte? Comment apprécier à sa valeur cette magistrale introduction qui esquisse à grands traits l'histoire générale de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à notre époque? Comment louer ces notices si abondantes et si substantielles qui accompagnent et éclairent chaque carte?

M. H. Fisquet, le savant auteur de divers ouvrages estimés, a apporté à ses qualités de travailleur infatigable, d'éruudit curieux et de chercheur sagace. Chaque notice, rédigée avec un soin passionné poussé jusqu'au scrupule, contient des renseignements sur l'histoire, la situation, l'étendue, les limites, l'aspect général du département, sa constitution géologique et orographique, la météorologie, l'hydrographie, les voies de communication, le règne animal, le règne végétal, le règne minéral, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les mœurs, coutumes, langage, l'organisation civile, politique, militaire, judiciaire, financière, des travaux publics, universitaire et religieuse. Une précieuse bibliographie complète cet ensemble et permet de poursuivre et d'étendre les recherches.

Mû par une pensée patriotique touchante, l'auteur a fait figurer dans sa nomenclature les départements de l'Alsace-Lorraine, qu'une guerre désastreuse a momentanément ravis à la France. Mais, dira-t-on, où est la réalité présente, l'exactitude? Rassurez-vous. Des notices et des cartes décrivent et représentent le terri-

toire de Belfort et le nouveau département de Meurthe-et-Moselle; l'état actuel n'est point sacrifié aux souvenirs et aux regrets.

La partie du texte relative à nos colonies a reçu des développements exceptionnels et a été rédigée d'après les documents officiels les plus détaillés et les plus récents.

Deux tableaux d'une grande étendue terminent l'ouvrage: le premier donne, pour chaque département, la population des divers cantons et arrondissements, les distances du chef-lieu de département à Paris, du chef-lieu d'arrondissement au chef-lieu de département, du chef-lieu de canton au chef-lieu d'arrondissement. Le second, sous le titre de Célébrités de la France, contient la nomenclature, par département et suivant l'ordre alphabétique, de tous les personnages célèbres qui l'ont illustré (19,000 noms).

L'exécution matérielle de cette œuvre considérable, divisée en deux volumes, répond à la grandeur du plan et à la science avec laquelle les auteurs l'ont rempli. Le Grand Atlas départemental de la France, en même temps qu'il est un livre d'étude et de cabinet, est aussi un ouvrage d'agrément et de salon.

PIERRE DU PERCHE.

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot).

Malgré le rapport de la sous-commission qui procède à une enquête dans le Gers, le bureau chargé de l'élection de M. Paul de Cassagnac, vient de se prononcer à une forte majorité pour l'invalidation.

Le bruit court que M. de Bismarck est beaucoup plus souffrant que les journaux de Berlin le prétendent.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, 28 mai, 11 h. matin.

La nuit dernière les ministres anglais ont déclaré au Parlement ne pouvoir rien dire de définitif; mais ils ont assuré que les chances pour la réunion du congrès avaient matériellement augmenté.

Les journaux anglais, parus à Londres ce matin, considèrent le congrès comme certain et probablement pour le 11 juin.

A Berlin, on assure que les lettres d'invitation sont expédiées par le gouvernement allemand.

Bourse de Paris

Table with 2 columns: Valeurs diverses au comptant, CLOTURE du 27 mai, CLOTURE précédente. Includes Rente 3 p. %, 4 1/2 p. %, 5 p. % and various bank and bond values.

Table with 3 columns: Valeurs diverses au comptant, CLOTURE du 27 mai, CLOTURE précédente. Includes Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, Orléans-Obligations, Suez, Italien 5 p. %.

AVIS AUX AGRICULTEURS

DÉPIQUEUSE A MANÈGE SANS ENGRENAGE Pour moyenne et petite exploitation système DULAC (b. s. g. d. g.)

Cette Dépiqueuse d'un nouveau système, la seule répondant aujourd'hui aux besoins de la petite et moyenne exploitation sera exposée et fonctionnera dans une des Allées du Square, à Cahors, le 1er et 15 juin prochains, jours de foire. Le tirage de cette machine, comme chacun pourra s'en convaincre, est pour ainsi dire nul; il suffit d'une force de 25 à 30 kilogr. pour la faire marcher. Avec

un cheval, un bœuf ou une vache et cinq à six personnes pour le service de la Machine, on peut aisément dépiquer dans une journée de travail, 50 à 60 hectolitres de blé.

La librairie Hachette vient de mettre en vente, au prix de 1 fr. 25, une publication qui nous paraît indispensable à tous les visiteurs que l'Exposition universelle va appeler à Paris. Cette publication comprend tous les renseignements utiles sur les grandes administrations, les postes, le télégraphe, le service des voitures, des tramways, sur les principales curiosités à visiter, et elle contient, outre la carte détaillée des vingt arrondissements de la capitale, un plan général de Paris et des environs, un plan du bois de Boulogne et du bois de Vincennes, et une carte coloriée très-exacte et très-complète de l'Exposition universelle.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 286e livraison (25 mai 1878). — TEXTE: Le Charmeur de serpents, par Louis Roussélet. L'Exposition universelle de 1878. Palais du Trocadéro, par Lucien d'Elne. — Le verre irisé, par P. Vincent. — Le Zifé, par H. Norval. — Les pilotes d'Ange, par Léon Cahun. — Les premières Expositions, par Mme Barbé. — A travers la France: le Château de Lavardin, par A. Saint-Paul. Dessins: A. Marie, Clerget, Sahib, Taylor. Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

à 5,690 Actions de 500 francs.

DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES PÊCHERIES FRANÇAISES

SOCIÉTÉ ANONYME au Capital de 3,500,000 francs

Constituée conformément à la loi du 24 juillet 1867

Siège social: A PARIS, 13, RUE TAITBOU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- MM. le baron de Saint-Paul, G. O. \*, Président. Lenglé, ancien Membre du Conseil d'Etat, Député de la Haute-Garonne. Baillat, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur de Constructions navales, Conseiller général, Député de la Haute-Saône. Dubreuil \*, Négociant-armateur, ancien Président du Tribunal et de la Chambre de Commerce, administrateur de la Banque de France, à Brest. Lequyer \*, Commissaire de la Marine, en retraite.

COMMISSAIRE DE SURVEILLANCE

M. Padieu, admin. de la Société Française Financière.

CONSEIL JUDICIAIRE

M. Turquet \*, avocat à la Cour d'appel de Paris, Député de l'Aisne.

Chaque Action donne droit:

- 1° A une part proportionnelle dans l'actif social; 2° A un intérêt de 5 0/0 sur les sommes versées, payables les 1er juin et 1er décembre; 3° A 85 0/0 dans les bénéfices; 4° Au remboursement à 500 fr. et au remplacement du titre amorti par une action de jouissance participant aux bénéfices restants.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Table with 2 columns: Versement en souscrivant, A la répartition (du 15 au 20 juin), Du 1er au 5 août, Du 1er au 5 octobre. Values: 50 fr., 150 fr., 150 fr., 150 fr., 500 fr.

Une bonification de cinq francs par action est accordée aux souscripteurs qui libéreront leurs titres par anticipation à la répartition.

BÉNÉFICES DE L'ENTREPRISE

La Société a pour objet la pêche du poisson au large de nos côtes, au moyen de 50 navires munis de cabestans à vapeur; le transport journalier de ce poisson, des fonds de pêche au port, par 4 bateaux à vapeur, de 160 chevaux chacun; et son envoi dans des caisses réfrigérantes spéciales, par chemins de fer à Paris et en province.

Ce matériel est organisé pour une pêche minimum de six millions de kilogr. de poisson par an. Le prix moyen de vente à Paris étant de 1 fr. le kil., soit, 6,000,000

Les frais généraux de toute nature, y compris la moitié du produit de la pêche, qui revient à l'équipage à titre de solde, étant de 4,153,000

Le bénéfice pourrait donc s'élever à 1,847,000 soit: 42 0/0 du capital

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE les Mercredi 3 et Jeudi 6 Juin 1878

A LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE 13, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Les coupons à échéance de juillet et les titres facilement négociables le jour de leur réception, seront acceptés en paiement sans commission ni courtage.

Les formalités seront remplies pour l'admission des titres à la Cote officielle

Les souscriptions peuvent être adressées dès maintenant à la Société Française Financière

Les actions ainsi demandées avant le 5 juin, seront irréductibles. Les actions provenant de la souscription publique seront soumises à une réduction proportionnelle. Des Statuts et une Notice détaillée de l'entreprise sont envoyés franco à toute personne qui en fait la demande.

**SANTÉ A TOUS** adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIÈRE**

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès 100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraichissant ; combattant depuis trente ans avec un variable succès les maux digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépression, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut) ; de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge

(55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49, 871 : M<sup>me</sup> Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatuos, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martio, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydrophobie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalescière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ;

de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, le sirop et la Pâte de Nafé de Delaunay possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les Pharmacies.

**SAISON DE PRINTEMPS**

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour des maladies chroniques ou qui sont incommodées par le sang (apoplexie), la bile ou les humeurs, trouveront dans le **Chocolat de Desbrière** un purgatif agréable et très efficace. Il se vend dans les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature Desbrière, car il y a des contrefaçons).

Quel est le meilleur Journal financier le plus complet et le mieux renseigné ?... C'est le **MONITEUR DES VALEURS A LOTS**. Abonnement : 1 fr. par an, 46, rue Laffitte, Paris.

**L'ÉCLAIREUR FINANCIER**

Paraît tous les Samedis

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO : Informations financières, Articles d'actualité, Bilan de la Banque Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements sur les valeurs, Assemblées, Listes de tous les tirages, Prix exact des coupons, Cours des valeurs.

PARIS, 45, rue Vivienne, 45, PARIS

UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

Librairie FIRMIN DIDOT et C<sup>o</sup>, 56, rue Jacob, Paris.

**LA MODE ILLUSTRÉE**

Journal de la Famille

L'Administration de la *Mode illustrée* prévient les personnes qui ont l'intention de prendre un abonnement à ce journal, qu'elle n'a autorisé et n'autorisera aucun voyageur à s'introduire dans les familles pour offrir des abonnements.

S'adresser directement à l'Administration, 56, rue Jacob, à Paris, en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>. On peut aussi s'adresser à un libraire de sa localité ou d'une ville voisine.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> avec une gravure coloriée chaque numéro. 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

**PIANOS ET HARMONIUMS**  
DES MEILLEURS FACTEURS  
**MUSIQUE ET INSTRUMENTS**  
**GODINAUD, FILS**  
A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.  
HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES.  
Accord et réparation. — Vente, échange et location.

**LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR**  
MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.  
**A PRAYSSAC (LOT)**

Manège Laffargue spécial pour battennes à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.  
Manège seul, prix 400 fr.. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval. 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel Mabile de 170 à 1,000 fr. — Fouloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moûlins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

**CAFÉ DES GOURMETS**

TOUTES LES BOITES DOIVENT ÊTRE SCÉLÉES PAR UNE BANDE PORTANT LE NOM :

**TREBUCIEN & FILS**

Se défier des Fraudes DANS LES BOITES OUVERTES POUR DÉTAILLER



MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES  
**M. LINON**  
FLEURISTE  
Galerie de Fontenille  
boulevard Nord, à CAHORS.  
Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

LE MONITEUR des VALEURS A LOTS  
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES  
Propriété de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT (Société anonyme) au capital de UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS  
Siège social, 46, rue Laffitte, Paris.  
1 FRANC par AN  
Publié immédiatement et exactement la liste officielle des tirages de toutes les valeurs.  
Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers.  
On s'abonne à Paris, 46, rue Laffitte.  
Nota. — Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste.

ÉTABLISSEMENT THERMAL  
**VICHY**  
(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)  
SAISON DES BAINS  
BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.  
Tous les jours, de 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salons réservés aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.  
Trafic direct au chemin de fer  
Tous les renseignements sont envoyés gratuitement  
Ecrire : Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire PARIS, 22, Boulevard Montmartre

ÉVITER LES CONTREFAÇONS  
**CHOCOLAT-MENIER**  
BIEN LE VÉRITABLE NCM

GUERRE AUX AFFECTIONS NERVEUSES  
GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE en faisant usage constant de la

**ELECTRO BAGUE VOLTAÏQUE**  
BREVETÉ S.C.D.G.  
ANTI-RHUMATISMALE

Plus de névralgies Plus de maux de tête

C'est la PILE ELECTRIQUE PRATIQUE mise à la portée de tout le monde.  
A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijoutier-opticien, boulevard Nord.

**Maison SOL, à Tulle (Corrèze)**  
Moissonneuses & Faucheuses  
primées par 22 Médailles et 23 Diplomes d'honneur.  
Envoi franco des prospectus sur demande par lettre affranchie.

**CRÉDIT LITTÉRAIRE**  
J. GIRMA  
boulevard Nord, à Cahors.  
On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

400 fr. de livres.....	5 fr. par mois.
200 — — — — —	40 — — — — —
300 — — — — —	45 — — — — —
400 — — — — —	20 — — — — —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.  
ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.  
NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal *ILLUSTRATION* dont le prix est de 18 fr.

**Atelier de Reliure**  
CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.  
**J. SARRAZIN, FILS**  
rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.  
PRIX MODÉRÉS.

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**  
Recueil Littéraire et Illustré  
paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.  
ABONNEMENTS :  
Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.  
Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le *Journal du Dimanche* commence sa vingt-troisième année. La collaboration des plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.  
Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.  
**Trente-neuf volumes sont en vente**  
Le volume broché, pour Paris..... 5 fr.  
id. par la poste..... 4 fr.  
BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

**Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse**  
CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS  
Prix modérés  
Tenu par **GALLIOT**  
87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.  
Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle  
**PARIS.**